

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

1 SEPTEMBRE 2008

**Présents :** MRS DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ DUSAUSOY /MME LECLERCQ/  
MRS ROLAND/ GAUDRE/FABRE/LACHEREZ/PLICHON/ MOERMAN /MMES  
PEYRONIE/ NEIRYNCK/.

**Absente excusée :** MME OGIEZ (a donné pouvoir à M. FABRE)  
MME DUBOIS

-----

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H30.

Compte-rendu du conseil municipal précédent :

Monsieur GAUDRE a souhaité apporter les modifications suivantes :

- Nettoyage des lampadaires de la commune il y a lieu de lire :

EP145 : 414,72€soit un montant total T.T.C. de 1 528,04€

- Procédure adaptée éclairage de la zone industrielle

Il est souhaitable de faire apparaître les notes obtenues par les entreprises soit :

SPIE	88,75/100
FORCLUM	81,99/100
SEV	82,67/100
ETDT	88,45/100

Monsieur DUSAUSOY a fait remarquer que son intervention pour l'entretien des espaces verts n'a pas été transcrite dans son intégralité.

Le compte rendu ne faisant plus l'objet de remarques, a été adopté à l'unanimité des membres présents.

## **ORDRE DU JOUR**

### **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE CAF**

Monsieur le Maire a proposé la signature du contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. Ce contrat remplace le contrat temps libre arrivé à échéance depuis le 31 Décembre 2006. Le partenariat avec la CAF permet à la municipalité d'obtenir des financements pour les centres de loisirs ainsi que l'accueil du mercredi.

A été adopté à l'unanimité.

### **MODIFICATION DU BAIL DE MADAME SYLVIE CHOQUET VANDERLYNDEN**

Monsieur le Maire a informé l'assemblée que Madame Sylvie CHOQUET VANDERLYNDEN loue à la commune des terres agricoles situées au fort de Noyelles. Or, pour les besoins de la société ATOS la commune a dû reprendre une partie de ces parcelles .

Il convient de modifier l'article 1 du bail et de fixer la contenance de la parcelle louée à 2ha 79a 90ca. Cette modification interviendra à compter du 1 Octobre 2007.

A été adopté à l'unanimité.

### **GYM SENIORS**

Madame LECLERCQ, Maire Adjointe, a proposé de reconduire l'activité gym seniors et de fixer la participation de chaque adhérent à 35€ pour l'année et de prendre en charge le montant des indemnités pédagogiques ainsi que les frais administratifs soit un total de 1 480€

A été adopté à l'unanimité.

### **ATELIER MEMOIRE ET ATELIER EQUILIBRE**

La question a été reportée.

Il y a lieu de faire un sondage afin d'avoir un aperçu sur le nombre de participants éventuels.

### **BANQUET DES SENIORS DU 26 OCTOBRE 2008**

Madame LECLERCQ, Maire Adjointe, a proposé de ne pas faire de sortie mais d'organiser un repas sur la commune.

Le conseil municipal a accepté cette proposition et a proposé de reconduire le même budget que celui attribué en 2007.

### **COLIS DES SENIORS : DISTRIBUTION ET AGE**

Il a été proposé de modifier la distribution du colis des seniors. L'âge fixé aujourd'hui est 60 ans. Cependant les aînés d'aujourd'hui ne sont plus les aînés d'autrefois (espérance de vie, activité..).

Il a été proposé de réfléchir aux critères d'attribution ou de distribution :

- les personnes entre 60 et 70 ans viennent chercher le colis
- les personnes s'inscrivent et le conseil municipal continue de porter le colis
- on fixe l'âge à 65 ans dès à présent
- diminue l'âge d'un an
- tous les deux ans

Le vote à cette question a été reporté au 29 septembre 2008.

Il a été proposé de retenir :

- inscription de tous les aînés
- dépôt des colis par les membres du conseil
- date limite d'inscription le 31 octobre 2008

### **FETE DE NOËL DU 21 DECEMBRE**

La commission sociale a proposé de retenir la prestation de Nath'Evènement pour un montant total de 3000€T.T.C.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **TARIF CANTINE 2008/2009**

Il a été proposé de fixer les tarifs cantine pour l'année scolaire 2008/2009 comme suit :

Famille imposable	3,10€
Famille non imposable	2,45€
Enfant avec régime	2,35€
Enseignant	3,10€

A été adopté à l'unanimité

### **ACHAT DE DEFIBRILLATEURS**

Madame LECLERCQ, Maire Adjointe, a proposé à l'assemblée l'acquisition de 4 défibrillateurs. Cette acquisition peut être subventionnée par la réserve parlementaire, l'autorisation a été demandée à l'assemblée de déposer une demande de subvention.

A été adopté.

### **SUBVENTION SOLIDARITE SANTE**

Monsieur le Maire, face aux inondations qu'ont connu les habitants de la Sambre (Hautmont....) a proposé d'accorder une subvention représentant 1€par noyellois et d'arrondir à 1 000 €.

A été adopté à l'unanimité.

### **MEDECINE DU TRAVAIL**

Il a été décidé de dénoncer la convention signée avec L'AMEST qui va prendre fin en décembre 2008 et de signer une nouvelle convention avec le service de médecine du CDG59 – Centre de Gestion du Nord, organisme qui gère les fonctionnaires territoriaux.

### **DESIGNATION DU CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE**

Marc DUPRE, Maire Adjoint, a été désigné comme correspondant titulaire et Michel DEMERSSEMAN, Maire, comme suppléant.

### **DEMANDE DE TERRAIN**

Monsieur le Maire a informé qu'il a reçu deux demandes d'achat de terrain.

Une émanant du Crédit du Nord qui souhaite acquérir 10 à 15 000m<sup>2</sup> de terrain situé au fort de Noyelles afin de construire 9 000m<sup>2</sup> de bureau pour fin 2010.

La seconde émanant de la ville de Seclin afin de transférer le centre équestre, elle a besoin de 1 à 3 hectares.

Actuellement la commune n'a pas de projet sur le fort de Noyelles mais faut-il se démunir du foncier non bâti ?

Des réponses d'attente seront faites, concernant le Crédit du Nord il serait préférable de connaître la destination des 10 000m<sup>2</sup> que la commune leur a vendu il y a 2 ans.

Monsieur CHIVORET, Maire Adjoint, a proposé de faire visiter le fort de Noyelles aux membres du conseil municipal.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur VANCOILLIE nous a informé qu'il vend désormais du bois de chauffage.
- Remerciements de l'Espace Naturel pour le prêt du géant le 5 Juillet 2008 au parc Mosaïc.

- Distribution d'un courrier d'Alex TURK concernant le fichier Edwige.
- Bandeau de l'école :  
La procédure adaptée a été lancée. La publication a été faite le 26 Août. Les offres peuvent être remise jusqu'au 17 Septembre.
- Horaires de bus  
Des bus supplémentaires circulent. Un Noyelles infos sera distribué cette semaine.
- Associations  
Deux nouvelles associations ont été créées :
  - La pétanque noyelloise qui a démarré sous la tutelle de l'association de Louis Séraphin
  - Théâtre d'improvisation
 Une subvention de démarrage d'un montant de 200€leur est accordée.  
 Une troisième association a été créée en juin 2008 mais pas sur la commune : AFAA (aide famille attente Alzheimer). Elle interviendra sur la commune.
- Partenariat école de musique de Wattignies  
Monsieur DUPRE, Maire Adjoint, a informé que la convention de partenariat avec la ville de Wattignies est prévue.  
 Il a été proposé :
  - le même tarif pour les enfants de Noyelles lez Seclin que les enfants de Wattignies
  - la participation d'un dumiste à l'école à mi-temps.
 En contre partie la municipalité prend en charge la totalité des frais du dumiste soit environ 5087€  
 Il a été rappelé que les enfants scolarisés ailleurs avant la signature de ce partenariat continueront à bénéficier de la subvention musique.  
  
 A été adopté à l'unanimité.
- Visite du musée de Dunkerque  
Monsieur DUPRE, Maire Adjoint, a proposé la visite du musée de Dunkerque le 19 Octobre 2008.
- CR2M  
Entre 18 et 25 enfants inscrits pour le mois de Septembre.
- Projet Partenord  
Monsieur le Maire a présenté les projets de logement qui pourraient être réalisés rue de Cassignies et rue d'Emmerin.
- CAF  
Monsieur le Maire a informé avoir reçu Madame DERUDER de la CAF qui lui a confirmé que le projet crèche pourrait obtenir des subventions de l'Etat soit 840 à 1 200€par enfant ainsi que des subventions pour du matériel.  
 Une première crèche pourrait être réalisée dans un logement rue du Marais. Le conseil général peut subventionner jusque 900€par enfant.  
 Le prix de revient serait de 8,20€par enfant ramené à 3,88€ par heure et par enfant après participation de la CAF. Une étude de faisabilité sera faite.
- Cadeau de fin d'année  
Il a été proposé la réalisation d'un jeu de cinq enveloppes avec un timbre de Noyelles.  
Monsieur GAUDRE est chargé du dossier.

- Houplin Ancoisne

Après contact avec Monsieur le Maire d'Houplin Ancoisne, il a été convenu que les habitants de nos deux communes bénéficieront du même tarif pour les activités associatives sans équivalence dans l'un ou l'autre village.

- Ecole

L'achat d'une nouvelle cuisinière s'avère nécessaire, coût approximatif 400 à 450€  
A été adopté.

- Fleurissement automne

La Grand Place sera fleurie pour l'automne avec chrysanthèmes et pensées.

Monsieur CHIVORET, Maire Adjoint, a proposé l'étude de la création d'un troisième poste d'agent technique.

- Terrain multisports

David FABRE a informé que la première étude pour un terrain multisports est faite.  
Un terrain synthétique de 12m x 22m coûte environ 100 000€

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés la séance a été levée à 23H45.